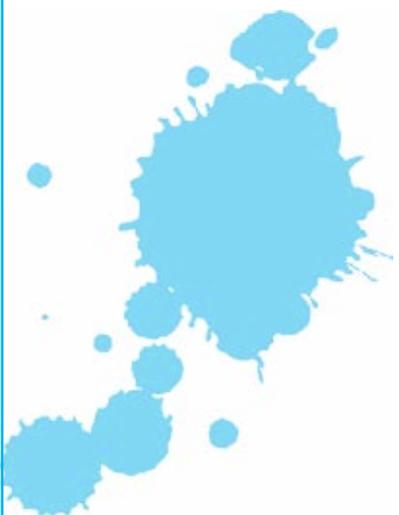




**ECM – DROIT DE L'ENFANT
« MÊME SOLEIL, MÊMES DROITS? »**

*FICHE MÉTHODOLOGIQUE POUR ACCOMPAGNER UN PROJET VERTICAL
ENTRE LA 4^E ET LA 6^E PRIMAIRE*

**ANNONCER LA
COULEUR**



Éditeur responsable : Carl Michiels - CTB
Rue Haute 147
1000 Bruxelles
Mai 2017

1. CONTEXTE

L'Athénée Royal du Condroz « Jules Delot » est un établissement d'enseignement primaire localisé à Ciney. Le public est assez homogène au niveau socio-économique (classe moyenne), sans réelle mixité culturelle. Cela explique une certaine réticence aux autres cultures ainsi qu'un repli sur soi. Le niveau scolaire est assez faible en comparaison à d'autres écoles.

Toutefois, l'école est très dynamique et valorise la pédagogie du projet. Malgré la vitalité liée à la mise en place de nombreux projets, l'établissement souffre encore d'une réputation négative qui n'est pas justifiée. C'est pour lutter contre cette image et valoriser le dynamisme de l'école que la direction soutient la mise en place de projets.

Le projet « même soleil, mêmes droits » peut être considéré comme le prolongement du projet « Citoyens dans un monde en couleur » soutenu également par Annoncer la Couleur (ALC) et mené l'an passé, en 2015-2016. Ce dernier abordait le thème des droits humains et a abouti à l'organisation d'une semaine interculturelle. Il touchait l'ensemble des élèves de l'enseignement fondamental sur les 3 différentes implantations de l'école et a mobilisé beaucoup d'énergie. Ce projet d'école, d'une très grande envergure, n'a pas pu être renouvelé en raison de l'investissement important qu'il a requis.

Toutefois, c'est à travers cette expérience que deux enseignantes, Julie Léonard et Sarah Wilmet, se sont rencontrées et ont pris conscience qu'elles partageaient des visions similaires en termes de pédagogie et de citoyenneté mondiale. Elles ont donc décidé de développer ensemble le projet « même soleil, même droits » qui touche 2 classes de 4e et 6e et implique environ 50 enfants.

2. ÉTAPES DU PROJET « MÊME SOLEIL, MÊMES DROITS? »

2.1. IDENTIFIER LE SUJET

Les 2 enseignantes ont voulu poursuivre le travail entamé l'année précédente en mettant l'accent sur les droits des enfants. Ce projet s'appuie sur les compétences et connaissances acquises par les élèves en 2015-16 sur le thème des droits humains.

LE THÈME DES DROITS DE L'ENFANT RÉPOND À LA VOLONTÉ ET À LA PRÉOCCUPATION DES ÉLÈVES À MIEUX CERNER LA THÉMATIQUE DE DROIT DE L'ENFANT SUITE À LEUR DÉCOUVERTE DES DROITS HUMAINS. CETTE CONTINUITÉ DONNE DU SENS ET DE LA COHÉRENCE À L'APPRENTISSAGE.

Vu que les grandes lignes avaient été fixées en fin d'année scolaire précédente, les enseignantes avaient déjà, lors de la rentrée scolaire, une idée claire du thème et de la manière dont elles souhaitent l'aborder avec les enfants. En Septembre, elles les ont informés qu'ils « voyageraient » et feraient un spectacle dans lequel ils seraient tous investis à travers le chant, la comédie ou la scénographie.

2.2 DÉFINIR L'OBJECTIF DU PROJET ET EXPLORER LE THÈME

La finalité du projet est d'aboutir à la création d'un spectacle théâtral visant à sensibiliser les enfants sur la question du respect des droits des enfants à travers le monde. Par ce biais, ils prennent connaissance du contenu de la Convention à travers différentes activités, ce qui participe à la construction progressive de la citoyenneté mondiale.

LES ENSEIGNANTES ONT TRÈS TÔT DÉFINI LA FINALITÉ DU PROJET AINSI QUE LES ÉTAPES SUCCESSIVES POUR L'ATTEINDRE. BIEN QU'ELLES NE DISPOSaient PAS D'HEURES DE COORDINATION, ELLES ONT ORGANISÉ UNE RENCONTRE HEBDOMADAIRE

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE (EN FACE À FACE ET PAR ÉCHANGES D'EMAIL) AFIN D'ASSURER LE SUIVI DE PROJET ET LA MISE EN PLACE DES ACTIVITÉS.

N'ayant pas pu mettre en place une concertation régulière avec les différents intervenants (les autres collègues instituteurs, la direction et les intervenants extérieurs), elles ont néanmoins assuré les liens entre toutes les interventions des partenaires afin d'assurer une cohérence dans les apprentissages.

Au-delà des acquis de l'an passé, le thème « les droits de l'enfant » a été exploré dans différentes disciplines par le biais de différentes ressources et démarches telles que des articles de presses écrites, des documentaires, du matériel pédagogique d'Ile de paix et d'Amnesty International.

Les droits de l'enfant ont également été travaillés dans le cours de citoyenneté et de morale à travers le dossier de Plan Belgique. Au départ, les enseignants du cours de philosophie et citoyenneté (CPC) n'avaient pas été intégrés au projet mais abordaient les thèmes du projet « même soleil, même toit ». Dès qu'ils en ont été informés, les maîtres spéciaux ont souhaité y prendre part en mettant l'accent sur le thème des droits des enfants. L'aspect mondial a donc été abordé à travers différents canaux, théorique, artistique et musicale.

TOUTES LES ACTIVITÉS CULTURELLES ONT ÉTÉ ORIENTÉES VERS LA THÉMATIQUE DES DROITS DE L'ENFANT OU RACCROCHÉES À CELLE-CI. LE BUT POURSUIVI EST DE DONNER SENS À L'APPRENTISSAGE ET DE FAIRE VIVRE LE THÈME À TRAVERS DIFFÉRENTS CANAUX. PAR CONSÉQUENT, L'INTÉGRATION DE CE THÈME DANS DIFFÉRENTES MATIÈRES SCOLAIRES ET ACTIVITÉS A PERMIS DE TRAVAILLER TANT DES COMPÉTENCES SCOLAIRES QUE DES COMPÉTENCES DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE.

Les 2 enseignantes ont essentiellement développé les compétences transversales suivantes (cfr Socles de Compétences) :

- Se poser des questions.
- Construire une démarche de recherche.

- Rechercher de l'information en ayant recours à des ressources adéquates et diversifiées et en lisant des écrits informatifs, des tableaux, des graphiques, etc.
- Exploiter l'information et en vérifier la pertinence en décodant et sélectionnant des éléments, en confrontant et organisant des éléments et en situant l'information dans un cadre spatial et chronologique.
- Structurer les résultats de sa recherche en produisant un texte et en discernant l'essentiel de l'accessoire.
- Communiquer en exprimant les questions, les informations et les résultats.
- Agir et réagir en faisant preuve d'esprit critique, en s'engageant et en prenant part à l'élaboration et la réalisation d'un projet pour promouvoir la justice et les sens des responsabilités vis-à-vis des autres, de l'environnement et du patrimoine à propos de situations liées aux droits humains.

2.3 ORGANISER LA MISE EN OEUVRE

Plusieurs ateliers ont été développés afin de préparer les élèves à la création d'un spectacle. Les élèves de 4e et 6e ont été mélangés et répartis en 3 groupes, qui comprennent des élèves d'âge différents.

Chaque groupe travaille un droit spécifique avec les enseignants et les comédiens : le travail des enfants au Pakistan; le droit à l'alimentation et accès à l'eau au Burkina Faso ; le droit à l'éducation au Maroc ; les enfants soldats en République du Congo, le droit à la santé en République du Congo, le droit à la sécurité des enfants réfugiés, le droit à la famille en Equateur et le droit à la liberté d'expression, et de pensée en Corée du Nord.

LE FAIT DE TRAVAILLER PAR NIVEAU APPORTE BEAUCOUP EN TERME D'APPRENTISSAGE ET DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES. DANS LES ATELIERS REGROUPANT DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, L'EMPATHIE, LE RESPECT ET L'ÉCOUTE SONT DES COMPÉTENCES QUI SE TRAVAILLENT NATURELLEMENT.

ATELIERS D'ÉCRITURE ET DE THÉÂTRE

Les enseignantes soutiennent les élèves à s'informer sur ce qui se passe dans le monde par rapport au droit qu'ils ont choisi. Après l'avoir exploré, les élèves imaginent ce qu'ils veulent dire par rapport à ce droit et rédigent quelques scènes. Ils réfléchissent également à la scénographie du spectacle. Les comédiens travaillent ces différents droits à partir d'improvisations et de mimes et les préparent à jouer sur scène.



Élèves de 4^e et 6^e en train de rédiger les futures scènes de leur spectacle.

VISITE DE LA RTBF

Les enfants ont été amenés à découvrir le milieu de l'information et la communication en visitant les locaux de la RTBF et en participant à un atelier Lab. Un journaliste est également venu en classe pour parler de son métier.



ATELIER CAPSULE VIDÉO

Durant cet atelier, les enfants réalisent des capsules vidéo relatives aux situations des enfants dans le pays choisi. Le contenu de ces vidéos est alimenté par la lecture d'articles et autres matériels pédagogiques. Ils rédigent ensuite, en groupe, une histoire et la mettent en scène avec l'aide des artistes de l'Asbl « l'Art de Rien » par le biais d'activités face caméra et de jeu de plateau. Les élèves sont sensibilisés de manière ludique aux particularités du jeu face caméra par divers exercices. Ils ont également la possibilité de se familiariser avec le matériel utilisé et les techniques cinématographiques (lumière, prise de son,...).



Élèves de 4^e et 6^e avec Timothy Fildes, comédien et directeur artistique de l'asbl l'Art de rien.

ATELIER D'ÉCRITURE ET DE CHANT

Les élèves de 6e ont participé au festival « Zero-18 » le 20 novembre 2016 en chantant avec Raphy Raphaël. Cette rencontre a donné l'idée aux enseignantes d'intégrer une dimension musicale au spectacle et de développer des ateliers d'écriture et d'éveil musical sur le thème des droits de l'enfant avec le chanteur Raphy Raphaël. Ce dernier est également présent sur scène avec les enfants lors du spectacle.

2.4 RÉALISER

Tous les ateliers cités ci-dessus ont eu pour objectif la création d'un spectacle. Ce dernier se compose de scènes comprenant des jeux de langage, de la musique et de la danse ainsi que la projection de capsules vidéo sous forme de reportage journalistique.



Extrait du spectacle "Même soleil, mêmes droits?"

ELLES SOUTIENNENT LES ENFANTS POUR QU'ILS AVANCENT DANS LE PROJET PAR TÂTONNEMENTS (ESSAIS-ERREURS-RÉAJUSTEMENTS). PAR CONSÉQUENT, ELLES LES RESPONSABILISENT ET FAVORISENT LEUR RÉAPPROPRIATION DU SUJET. CETTE PRATIQUE PÉDAGOGIQUE LAISSE LA PLACE À L'EXPRESSION LIBRE, À LA RESPONSABILISATION ET LA RÉAPPROPRIATION DE SON APPRENTISSAGE AINSI QU'AU DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE.



Répétition du spectacle "Même soleil, mêmes droits?"

La création du spectacle sur les droits de l'enfant s'inscrit dans la pédagogie du projet car il place l'enfant au centre des apprentissages dont il devient l'acteur principal. Pour ce faire, les enseignantes leur annoncent dès le départ les objectifs visés. Ensuite, à travers différentes pistes et en partant des représentations des enfants, elles font émerger une problématique sur laquelle ils vont devoir se positionner et agir.



Extrait du spectacle "Même soleil, mêmes droits?"

2.5 EVALUER

L'évaluation s'est déroulée en trois phases et a porté sur l'implication et la motivation de chaque enfant ainsi que sur l'évolution de son discours sur le thème. L'évaluation initiale s'est traduite par un recueil des représentations initiales des enfants. L'évaluation formative, réalisée en cours de projet, a permis à celui-ci de s'adapter ou de s'assurer que les enfants étaient toujours investis. L'évaluation finale s'est produite lors de l'analyse du bilan suite à la représentation théâtrale.

L'évaluation formative est basée sur l'observation de la motivation des enfants et des débats menés lors des ateliers d'écriture.

2.6 TRANSMETTRE

Le spectacle a été présenté deux fois au centre culturel. Tous les élèves et enseignants de l'école de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire y ont été présents ainsi que les parents et les différents représentants des associations qui ont été impliqués dans le projet. La presse locale a également couvert l'événement. La promotion du spectacle a été réalisée à travers le journal de l'école, du site web et d'un reportage vidéo.

3. FACTEURS DE RÉUSSITE DU PROJET

3.1 IMPLICATION ET INTÉRÊT DES ÉLÈVES

Le spectacle couvre différentes disciplines artistiques (comédie, chant, musique, scénographie) afin de permettre aux enfants moins à l'aise d'être intégrés dans le spectacle.

EXPLORER LES DROITS DE L'ENFANT À TRAVERS DIFFÉRENTS ATELIERS ET ACTIVITÉS CULTURELLES PERMET DE SORTIR DU CADRE THÉORIQUE ET DE S'APPROPRIER DE MANIÈRE LUDIQUE, CRÉATIVE ET DYNAMIQUE CE THÈME. À TRAVERS LA MULTITUDE DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS, L'INVESTISSEMENT DE CHAQUE ÉLÈVE EST ASSURÉ.

Fortement engagés dans les ateliers car ce thème répondait à leur intérêt, les enfants y ont travaillé de nombreuses compétences telles que la communication écrite (rédaction) et orale (expression orale face caméra), le développement de l'esprit critique (lecture de différents articles et vision de documentaires), le développement de l'empathie, l'écoute, le travail en groupe, la gestion du temps.

3.2 COLLABORATION ENTRE PAIRS ET RENFORCEMENT DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Les deux responsables de projet collaborent à deux car elles estiment qu'il est plus facile de gérer un projet à deux que seul ou avec trop de personnes. Travailler en projet renforce également leur motivation car cette démarche donne du sens aux matières qu'elles enseignent. La thématique s'articule également dans le cours de CPC.

En effet, ces maîtres spéciaux se sont impliqués dans le projet sans que ce soit prévu à l'origine. Lorsque ceux-ci ont été mis au courant du projet « même soleil, même droit », ils ont décidé d'orienter le cours sur la convention des droits de l'enfant et de s'appuyer sur le document Lou et Lena (Plan Belgique). Sensibilisés à la thématique via le cours de CPC, les élèves approfondissaient le sujet à travers d'autres outils pédagogiques, notamment le document « Développement Comment y voir clair » d'Iles de paix, et des activités créatives développées par les deux responsables de projet.

ABORDER UN MÊME THÈME DANS DIFFÉRENTES MATIÈRES RENFORCE SA COMPRÉHENSION ET ASSURE LA COHÉRENCE ET LA CONTINUITÉ DANS L'APPRENTISSAGE.

3.3 TRAVAILLER EN VERTICALITÉ

Les échanges entre les différents niveaux offrent une très grande richesse en termes de transfert d'apprentissage et connaissance. Collaborer ensemble à travers le travail en groupe est très constructif, tant au niveau de la dynamique et de

la cohésion du groupe que du respect entre les enfants. En travaillant en petit groupe et en autonomie semi-dirigée, les élèves s'approprient la thématique car ils la réexpliquent aux autres membres du groupe en adaptant les explications. (Capacité de vulgarisation pour les 6^e et capacité de complexification pour les 4^e). Les enseignantes soutiennent l'idée que lorsqu'un enfant parvient à expliquer ce qu'il a fait en classe ou ce qu'il a réalisé comme œuvre, c'est qu'il s'est approprié les concepts et a intégré le sujet.

A TRAVERS LA PÉDAGOGIE ACTIVE, ELLES RESPONSABILISENT LES ÉLÈVES FACE À CE QU'ILS VEULENT APPRENDRE ET COMPRENDRE. L'ORGANISATION DU GROUPE A ÉTÉ LAISSÉE AUX ÉLÈVES. ELLES ONT LÂCHÉ PRISE, ONT PRIS LE RÔLE D'ACCOMPAGNATRICE AFIN DE LAISSER AUX ENFANTS L'OCCASION DE SE RÉALISER À L'INTÉRIEUR D'UN CADRE FIXE.

3.4 SOUTIEN

La directrice défend la pédagogie active et soutient la mise en place de projets en encourageant la diffusion des événements organisés et en offrant un soutien administratif. Pour cette raison, les enseignantes ont bénéficié l'an passé, lors de 3 journées pédagogiques, d'une formation leur permettant d'assurer le développement et le suivi de projet.

Le développement de projet est inscrit dans le projet d'établissement. Les parents ont d'abord été réticents à ce projet car ils n'en comprenaient pas toujours l'intérêt. En voyant l'implication de leurs enfants, notamment dans les ateliers chants et capsules vidéo, les parents ont fini par soutenir le projet, notamment en venant voir leurs enfants lorsque ceux-ci montaient sur scène.

3.5 COLLABORATION AVEC LE CENTRE CULTUREL

Les centres culturels sont des partenaires. Au-delà de la programmation qui répond au besoin des enseignantes (par exemple, le centre culturel a programmé un spectacle sur la musique du monde qu'elles ont pu raccrocher à leur projet),

elles peuvent monter et présenter leur spectacle au sein du centre culturel. Le personnel participera à la création des décors et d'accessoires ainsi qu'à la confection des costumes.

4. POINTS D'ATTENTION

4.1 ORGANISATION BÉNÉVOLE SUR SON TEMPS PERSONNEL

Les enseignantes n'ont pas bénéficié d'heures de coordination. Pour assurer le suivi du projet, elles se réunissent régulièrement sur leur temps de midi. Bien qu'elles soient très motivées et enthousiastes, il est important de dégager des heures de coordination afin d'éviter l'essoufflement et d'assurer la mise en place de projets pérennes.

4.2 INVESTISSEMENT IMPORTANT REQUIS POUR LA PÉDAGOGIE PAR PROJET

Travailler la pédagogie par projet nécessite de quitter sa zone de confort et de faire de nombreuses recherches. Cette approche demande de la création et le résultat n'est jamais certain. Il s'agit du seul projet ECM mené cette année au sein de l'école. D'autres enseignants mènent des projets au sein de leur classe (alimentation saine, resto du cœur) mais avec une envergure moindre.

5. RESSOURCES ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

5.1 ANIMATIONS ET/OU ACCOMPAGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

- L'Art de Rien asbl
<http://www.lartderien.be/>

« *L'art n'est pas uniquement un outil de divertissement et d'apprentissage, il permet à chacun de développer une vision globale de la société et un regard critique sur celle-ci.* »

- Inscription des deux classes à « Classes du monde » de l'Unicef.
- Développement « Comment y voir clair », Iles de paix.
- Calendrier de la Citoyenneté, Iles de Paix
- Travail avec le photographe Peter Zangl pour une expo photo en lien avec l'expo Droits dans les yeux d'Amnesty International (AI) + Animation enfants soldats avec A
- Exploitation de l'outil « Les droits de l'enfant : enfant je suis, je vois, je comprends, j'agis pour la société et pour le monde », Entraide et fraternité
- Exploitation pédagogique du site « Le journal des enfants (JDE) » www.lejde.be
- Exploitation pédagogique des Niouzz
- Lou et Lena, Plan Belgique

5.2 VISITE

- RTBF Inside (Reyers) Fédération Wallonie-Bruxelles – CSEM
- Invitation d'un journaliste
- Raphy Rafaël, "Le chœur a ses raisons" avec le soutien de Bernard De Vos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant
 - Échanges avec la classe passerelle de l'école communale de Natoye (Centre Croix rouge)

5.3 FORMATION

- Formation « Quand la philosophie rencontre l'écriture » avec Gilles Abel et Vincent Tholomé.

6. APPORT D' ALC

Au-delà de l'apport financier, les enseignantes ont bénéficié d'une mise en réseau et de conseils (ressources, outils et démarches pédagogiques) tout au long du déroulement du projet.

7. NOUVELLES ACQUISITIONS

Ce projet a permis à leurs élèves de mieux comprendre l'actualité (découvrir le monde de la presse), de développer l'esprit critique et leur aptitude à contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Le projet étant interdisciplinaire, tant des compétences transversales que disciplinaires sont développées. Cette approche est particulièrement motivante pour les enfants.

8. PISTE FUTURE

Les collègues ont beaucoup apprécié le résultat et ont émis le souhait de s'investir dans un spectacle comme celui-ci.

9. FICHE DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

COORDONNÉES

Square Omer Bertrand 1
Ciney, Namur 5590
Belgique
Tél.: 083/21 15 12
Fax: 083/21 29 30

COMPOSITION

Nombre d'élèves : 235
(primaire).
Établissement peu mixte.
Indice socio- économique :
niveau 14.

DIRECTION

Madame Ch. PODLECKI,
083/23.24.25

<http://www.arcondroz.be/>



CTB



Le Brabant wallon



Francophones
Bruxelles



Province de
HAINAUT



Chiroux
CENTRE CULTUREL



PROVINCE DE
LUXEMBOURG



PROVINCE
de NAMUR
Affaires sociales
et sanitaires

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**